

Aide au retour concrète

Guinée, préfecture de Mali

Dans le cadre du programme d'aide au retour, Monsieur M. est rentré en avril 2010 dans son village d'origine, dans la préfecture guinéenne de Mali, afin d'y ouvrir sa propre boulangerie. Deux mois plus tard, il a présenté sa demande de projet et a reçu le soutien du bureau local de l'OIM à Conakry. Le projet soumis a été immédiatement approuvé par l'ODM et Monsieur M. s'est vu octroyer une aide financière en plusieurs tranches.

Ayant travaillé autrefois comme cuisinier dans la cuisine d'un grand complexe hôtelier au Sénégal, Monsieur M. pouvait compter, après son retour, sur son expérience acquise en matière de gastronomie.



C'est ainsi qu'il a ouvert la première boulangerie des environs.

La boulangerie, qui a par ailleurs créé des places de travail dans le village, est maintenant ouverte quatre jours par semaine et jouit d'une bonne réputation. Auparavant, il n'était possible d'acheter du pain qu'une fois par semaine et il fallait se rendre au marché hebdomadaire, à neuf kilomètres du village.

La famille nombreuse de Monsieur M., tout comme les employés de l'entreprise, peuvent vivre grâce aux recettes engrangées par la boulangerie.



Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution à la fois humanitaire et économique. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de telle sorte à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.